

MON MARI POURRAIT IL EMMENER MA FILLE EN TUNISIE SI JE LE QUITTE?

Par MARTINEZ, le 04/07/2011 à 16:50

J ENVISAGE DE ME SEPARER DE MON MARI CELUI CI ETANT TUNISIEN DE DJERBA NOTRE FILLE EST NEE EN FRANCE LE 13/07/2009 MAIS J AI PEUR DE LE QUITTER DE CRAINTE QU IL EMMENE MA FILLE LA BAS.ACTUELLEMENT IL EST EN MALADIE POUR DEPRESSION IL A DC DE FAIBLE REVENUS MAIS DEPENSE SANS COMPTER.POUVEZ VOUS ME DIRE CE QUE JE RISQUE SI JE LE QUITTE?PEUT IL M ENLEVER MA FILLE?

Par Domil, le 04/07/2011 à 18:23

Voyez votre avocat pour le divorce